



**CANAL  
SEINE-NORD  
EUROPE**

# Réunion d'informations travaux

## Ribécourt- Dreslincourt

Synthèse des échanges

30/06/2022

SOCIÉTÉ  
DU CANAL  
SEINE-NORD  
EUROPE





# 1. INTRODUCTION

- + Centre Yves Montand, jeudi 30 juin 2022 de 18h à 20h.
- + Nombre de participants : 55
- + Intervenants :
  - La commune de Ribécourt-Dreslincourt : Monsieur le maire, Jean-Guy Létoffé
  - Société du Canal Seine-Nord Europe : Pierre-Yves Biet, Directeur Partenariats Territoires, Lyna Pobeda, Directrice de Territoire Compiégnois-Noyonnais et Frédéric Arnold, Directeur du secteur 1
  - Maîtrise d'œuvre, Team'O+ : (supervision des travaux et réalisation des études depuis 2017)
- + En introduction, le Maire souligne l'importance des rencontres avec la SCSNE pour un déroulement optimal du chantier.
- + Objectifs de la réunion : proposer un point d'avancement des travaux à date, présenter la consistance de la nouvelle phase de travaux qui s'engage, rappeler les moyens de communication mis en œuvre par la SCSNE auprès du territoire et les conditions de sécurité qui s'imposent autour des travaux, répondre aux interrogations des participants.

## 2. POINT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX À DATE

Lyna Pobeda, fait un point d'avancement des travaux déjà réalisés :

### 2.1. LIBÉRATION DES EMPRISES ET COMPENSATIONS (SLIDES 4 ET 5)

Les travaux de libération des emprises nécessaires au projet consistent en les dévoiements de réseaux, les déboisements, les démolitions. Ils sont en cours de finalisation et sont réalisés dans le strict respect des prescriptions environnementales.

L'évacuation des bois coupés à Montmacq a été faite par voie fluviale pour être valorisés à Nesle. Les déboisements nécessaires à la construction du Canal sont réalisés dans le cadre de l'autorisation environnementale et selon la séquence éviter / réduire / compenser les impacts.

Des sites de compensation environnementale sont déjà fonctionnels : une zone humide a, par exemple, été aménagée en partenariat avec les élèves du lycée horticole de la commune de Ribécourt, et 3800



arbres ont été plantés à Bienville en 2017. En avril 2021, 6500 arbres ont été plantés en forêt de Chiry-Ourscamp.

D'autres sites de compensation sont en cours de réalisation dans la vallée de l'Oise, dans la forêt d'Ourscamp-Carlepont et dans la vallée de la Verse.

L'opération des nichoirs du canal est présentée. De nombreux riverains et établissements scolaires du secteur ont pu accueillir des nichoirs à oiseaux mis à disposition par la SCSNE et vont pouvoir contribuer à l'observation des nidifications tout au long du projet.

## **2.2. LES TRAVAUX DES QUAIS À RIBÉCOURT ET PIMPRESZ (SLIDES 6 ET 7)**

Les travaux des quais ont aussi avancé. 500 paires de palplanches ont été livrées, et positionnées. Un flash info consacré à leur pose a été distribué et relayé sur les réseaux sociaux et le site Internet de la commune, afin d'informer notamment des nuisances sonores induites par ce type de travaux.

La suite des travaux sera consacrée à l'excavation des terres entre les nouvelles palplanches et le CLO (Canal Latéral à l'Oise) avant le retrait des anciennes palplanches du CLO en septembre afin de préserver la faune piscicole.

# **3. RAPPEL DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT LOCAL AUTOUR DU CANAL**

## **3.1. LES MOBILITÉS DOUCES (SLIDES 8 ET 9)**

Le contrat territorial de développement en cours de finalisation prévoit l'aménagement de voies douces dans le secteur pour faciliter les déplacements piétons et cyclistes. Les voies prévues sont présentées sur une carte, certaines sont encore à l'étude, en lien avec la Collectivité et le Département de l'Oise.

## **3.2. L'EMPLOI (SLIDE 10)**

La construction du canal a d'ores et déjà initié un dynamisme économique au niveau local :

- Sur 400 emplois, 152 résident dans les Hauts-de-France
- 80% des candidatures spontanées reçues sont régionales
- Sur 80 entreprises impliquées, un quart sont localisées dans les Hauts-de-France.
- Les clauses d'insertion prévues dans le cahier des charges des entreprises ont permis à 27 habitants de l'Oise de rejoindre le projet (sur 65 personnels en insertion au total).



- Enfin, des effets positifs pour l'hébergement et la restauration ont déjà été constatés avec les travaux de la construction des quais et vont s'accroître avec le lancement des travaux en objet.

## 4. LES PROCHAINS TRAVAUX

Le projet entre dans une nouvelle étape de travaux, dans le cadre du lot 5 des marchés de la SCSNE. Le groupement Nord Confluences, retenu dans le cadre de ce lot de marché public, a pour mission de réaliser le rescindement de l'Oise, le déversoir de Montmacq, le siphon du ru du Moulinet, une nouvelle rue à Pimprez entre la route de Bailly (RD40) et la RD032 – rétablissement appelé par la SCSNE RD40bis, ainsi que trois ponts sur la RD66.

### 4.1. LE RESCINDEMENT DE L'OISE (SLIDE 13)

Le rescindement de l'Oise consiste à creuser le nouveau lit de l'Oise à proximité de l'Oise naturelle puis à raccorder les deux lits (la faune aquatique est pêchée) avant de remblayer l'ancien lit. Les travaux se font « en eau » c'est-à-dire que la nappe phréatique affleure rapidement lors du creusement et que les engins travaillent en milieu « humide ». La configuration du nouveau lit respecte les caractéristiques de l'Oise actuelle (débit, ligne d'eau, etc).

### 4.2. LES CHANTIERS À VENIR (SLIDE 14)

Les travaux programmés sont les suivants :

- ✦ **Le nouveau lit de l'Oise en 2 parties :**
  - un tronçon de 650 m en aval, au sud-ouest de Montmacq
  - un tronçon de 2,9 km entre le pont de la voie communale Thourotte – Montmacq et celui de la RD 66 au nord de Montmacq
- ✦ **2 ouvrages hydrauliques :**
  - un déversoir entre le nouveau lit de l'Oise et le futur Canal pour contribuer à la lutte contre les inondations
  - un siphon enterré pour faire passer le ru du Moulinet
- ✦ **1 nouvelle route à Pimprez**
  - avec un franchissement du Canal créant une liaison entre la RD 40 (route de Bailly) et la RD 932 (ex. N32 Ribécourt-Noyon)
- ✦ **3 nouveaux ponts sur la RD 66**
  - enjambant successivement l'Oise rescindée, le Canal Seine-Nord Europe et le canal latéral à l'Oise.
  - Les deux ponts existants sur le canal latéral à l'Oise et l'Oise naturelle seront déconstruits.

### 4.3. LES IMPACTS SUR LA CIRCULATION (SLIDE 15)

Dans un premier temps, la mise en place du chantier du rescindement de l'Oise et de la construction des ouvrages d'art de la RD 66 nécessite la fermeture de la voie 66 pour une première période en septembre



2022 avec des itinéraires de déviation, en particulier pour les poids lourds. Une coupure de 14 à 18 mois est ensuite prévue à partir de la rentrée 2023. La SCSNE précise que ces dates sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer. En effet, l'entreprise travaux vient tout juste d'être retenue et affine actuellement ses plannings d'intervention. En outre, tout chantier est soumis à divers types d'aléas et aux conditions météorologiques qui peuvent également moduler les phasages.

## 4.4. QUI FAIT QUOI (SLIDES 16 ET 17)

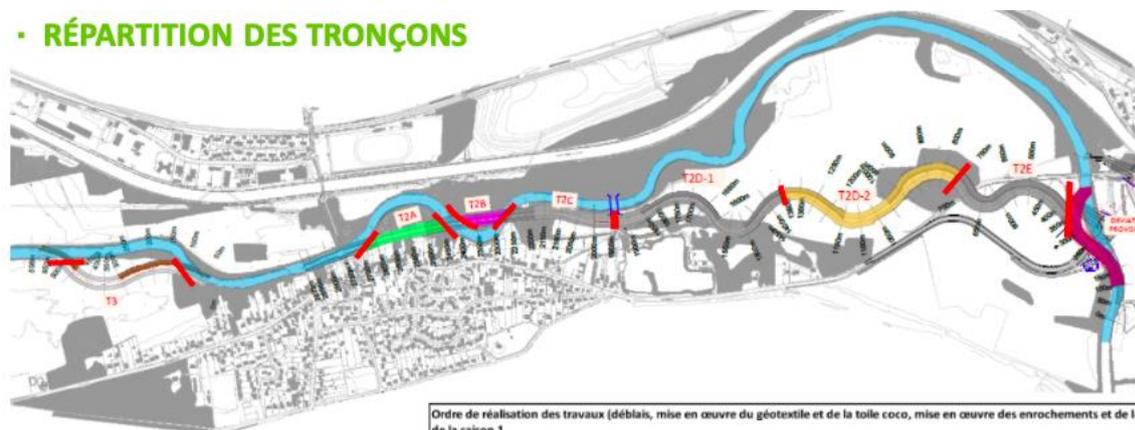
Les différents intervenants et leurs rôles sont précisés : le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, le groupement d'entreprises travaux, le coordinateur de sécurité et de protection de la santé, les cofinanceurs, le futur exploitant du CSNE.

Le groupement Nord Confluences est constitué de 9 entreprises de tailles intermédiaires dont les corps de métiers sont présentés. 2 d'entre elles sont de la Région dont une de l'Oise.

## 4.5. ASPECTS TECHNIQUES (SLIDES 19 À 23)

Le rescindement se fait en plusieurs étapes, par phasage :

### • RÉPARTITION DES TRONÇONS



### • PLANNING PRÉVISIONNEL

Ordre de réalisation des travaux (déblais, mise en œuvre du géotextile et de la toile coco, mise en œuvre des enrochements et de la terre végétale lors de la saison 1)

	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23
Tronçon 2a	M4	M5	M6	M7	M8
Tronçon 2b					
Tronçon 2c					
Tronçon 2d (partiel)					
Tronçon 2e					
Déviatio provisoire de l'Oise					
Tronçon 3					

Ces dates sont indiquées à titre indicatif, et peuvent évoluer en fonction des aléas de chantier.

Une des difficultés de l'opération sont les accès aux terrains situés en bord d'Oise, un arrêt de chantier est toujours possible entre les mois de novembre et avril en fonction de la météo. Certaines zones risquent en effet d'être très difficilement accessibles pour travailler.

### 4.5.1 Les circulations des matériaux et les accès

La gestion des mouvements de terres est l'un des grands enjeux du chantier. L'objectif est de réutiliser un maximum la terre pour les ouvrages construits sur place. Sur ce chantier, lors d'une première phase, les



terres doivent être acheminées par la RD66 vers les emplacements des futures piles des ponts (de la RD66 et de la RD40bis) pour être réutilisées en remblais dans la construction des rampes. Ensuite, une fois les pistes de chantier praticables, la majorité des terres transiteront directement par le chantier ou les voies agricoles, à l'exception d'une période, vraisemblablement au printemps prochain.

## 4.5.2 Le rétablissement des axes routiers

### • Rétablissements de la RD 66

Sur le secteur, le Canal Seine-Nord Europe (CSNE) s'insèrera entre le canal latéral à l'Oise et l'Oise. La RD66 enjambrera le CSNE par un pont qui se prolongera avec le pont sur le canal latéral à l'Oise au nord et le pont sur l'Oise au sud. Les deux ponts existants doivent être reconstruits, plus hauts et plus larges, afin de s'aligner avec le nouvel ouvrage sur le CSNE. Des démolitions sont nécessaires pour permettre ces nouvelles constructions. Les travaux de construction des 3 nouveaux ponts – sur l'Oise, le canal latéral à l'Oise et le futur Canal Seine-Nord Europe – commenceront dès septembre 2022. Durant ces travaux, la RD66 sera coupée à la circulation un mois environ lors du démarrage du chantier puis, au moment de la démolition du pont sur le CLO, pendant plusieurs mois en 2023.

### • Rétablissement de la RD 40 Bis

Le rétablissement de la RD 40 Bis est un préalable à la coupure de la RD 40. Les modalités de ce rétablissement sont présentées.

## 4.6. LES MODALITÉS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (SLIDE 25)

Lyna Pobeda évoque les modalités d'information et de communication mises en place par la SCSNE et présente le dernier numéro de la lettre d'actualités qui sera diffusé prochainement. Par ailleurs, elle explique que le site Internet est en cours de refonte et permettra de suivre l'actualité des travaux notamment. Elle invite les participants à s'inscrire sur le site, lorsqu'ils le pourront, pour recevoir des flash info travaux et de l'actualité sur le projet.

Une élue invite les participants à télécharger Panneau Pocket, l'application de la commune sur laquelle les informations seront fiables et précises.

## 4.7. LES ENJEUX DE SECURITE SUR LE CHANTIER (SLIDE 27)

Enfin, Lyna Pobeda insiste sur les principes de sécurité à respecter aux abords des chantiers. Des visites de chantier pourront être prévues pour les riverains dans un cadre de sécurité optimal. En dehors de ces visites, il est strictement interdit de pénétrer dans les enceintes de chantier. En outre, lors de phases de chantier, les circulations sont fréquemment modifiées et les signalisations évoluent ; aussi elle encourage les usagers de la route à être attentifs, même sur les trajets qu'ils ont l'habitude d'emprunter tous les jours. Ces bons réflexes sont nécessaires pour garantir la sécurité des usagers et des personnels qui travaillent sur les chantiers.



## 5. ÉCHANGES

### **Sur le sujet des crues**

L'équipe de la SCSNE confirme que c'est un point essentiel du projet : les aménagements du CSNE doivent garantir la neutralité hydraulique en amont et en aval du projet. Ils doivent donc être neutres à l'égard des crues de l'Oise. Lors des concertations, le territoire a souhaité que les aménagements améliorent la situation. C'est la raison pour laquelle l'écluse est située là où elle l'est et qu'un déversoir « écrêteur » de crues est construit au niveau de Montmacq. En période de crue, dès une certaine cote de l'Oise atteinte, une partie du débit passera dans le nouveau Canal et l'autre dans l'ancienne rivière qui est maintenue. Ce système permettra de diminuer de quelques dizaines de centimètres les crues les plus importantes (jusqu'à 40 cm pour les zones les plus impactées telles que Montmacq) mais n'aura pas d'incidence sur les crues de faible intensité.

### **Sur les méandres de l'Oise**

Frédéric Arnold explique que le nouveau lit de l'Oise permettra un fonctionnement hydraulique similaire à celui de l'Oise actuelle.

### **Sur les aménagements des bords du Canal**

L'équipe de la SCSNE précise que des cheminements doux dédiés aux piétons et cyclistes seront aménagés autour du Canal dans le cadre du contrat territorial de développement. Une fois les travaux terminés, les nouveaux espaces offriront de belles perspectives paysagères.

### **Sur la navigation sur le futur CSNE**

L'équipe de la SCSNE précise que le CSNE est prévu pour des bateaux à grand gabarit. Environ trois à quatre péniches de 135 mètres navigueront tous les jours. Ces péniches auront une capacité de 4 400 tonnes.

Les bateaux de plaisance seront également autorisés. Les aménagements pour les plaisanciers sont à étudier dans le cadre des contrats territoriaux de développement portés par les collectivités. Un port de plaisance a été évoqué sur le secteur de Longueil-Annel par la Collectivité lors des phases de concertation amont et le projet a été défini pour permettre sa réalisation en ne positionnant pas de zones de compensations écologiques au droit de l'emplacement de ce futur potentiel aménagement.

### **Sur la préservation de la faune**

L'équipe de la SCSNE indique que, sur le secteur 1 au niveau de Chiry-Ourscamp, un passage avec des pentes très douces et des revêtements particuliers est prévu pour le passage du grand gibier. Pour les animaux de plus petite taille, des remontées tous les 50 mètres en quinconce sont prévues. Sur l'essentiel du Canal, des berges en talus permettront un accès et une sortie aisés. Un autre aménagement pour la faune est prévu en aval du bassin de virement, au droit du rescindement de l'Oise à Montmacq.

### **Sur les déplacements de terre dans le cadre du chantier**

Frédéric Arnold rappelle que, sur 9 millions de m<sup>3</sup> de terres excavées, 5 millions seront réemployés sur place. Le reste sera évacué soit par voie fluviale soit par camion. Ces mouvements démarrent au mois de septembre 2022 et s'étendront selon les phasages jusqu'en 2027.

### **Sur les retombées économiques locales**

En ce qui concerne la sollicitation des entreprises locales de BTP, l'équipe de la SCSNE indique que les entreprises mobilisées sur le chantier sont sélectionnées via marchés publics.



Le chantier est aussi l'occasion de favoriser le développement local en termes d'hébergement, d'accueil et de restauration. Aussi, l'équipe de la SCSNE invite les entrepreneurs à se tenir informés sur les sites Internet de la SCSNE et de ses partenaires (Chambre de commerce et d'industrie notamment). La page 15 de la plaquette dédiée au Compiégnois indique les dispositifs existants pour faire référencer ses activités.

### **Sur l'enquête publique**

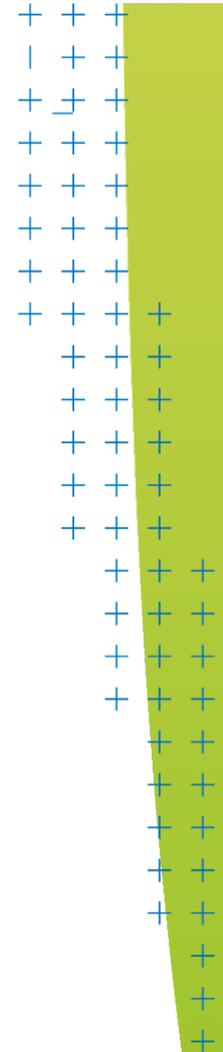
L'équipe de la SCSNE précise que les éléments de l'enquête publique sont disponibles sur le site de la préfecture : [Phase d'enquête publique / Autorisation environnementale / Travaux et exploitation du secteur 1 / Travaux de construction et exploitation du CSNE / Canal Seine-Nord Europe \(CSNE\) / Liaison Seine-Escaut \(CSNE, MaGEO\) / Politiques publiques / Accueil - Les services de l'État dans l'Oise](#)

### **Sur les ouvrages**

L'équipe de la SCSNE apporte des précisions sur les prochains ponts qui seront créés sur la RD66 et la RD40 bis. Il s'agira de routes départementales dimensionnées pour les convois exceptionnels (notamment en lien avec les besoins de la future écluse). Les poutres du pont sur le CSNE sont très larges (3 mètres d'épaisseur).

### **Sur le devenir des canaux**

Le devenir du canal latéral à l'Oise (CLO), propriété de l'État et géré par Voies Navigables de France, est actuellement en cours de discussion avec les collectivités locales dans le cadre du contrat territorial de développement. VNF a entamé une concertation sur le devenir des anciens canaux (en 2019 pour le CLO). En effet, les questions de l'entretien du remblaiement ou du maintien des canaux se posent. De nombreux scénarios sont envisageables : combler partiellement ou totalement le canal en maintenant les fonctionnalités hydrauliques, le rendre moins profond ou moins large, ne maintenir qu'un miroir d'eau etc. Lyna Pobeda précise que les travaux sur les anciens canaux ne pourront être envisagés que lorsque le Canal Seine-Nord Europe sera mis en service et rodé soit à horizon 2029/2030. Le CLO restera ouvert et en service pendant les travaux à la fois pour les besoins du chantier mais aussi et surtout pour ne pas interrompre la navigation sur ces canaux.



### Partenaires financiers



Cofinancé par l'Union européenne  
Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe



SOCIÉTÉ  
DU CANAL  
SEINE-NORD  
EUROPE



[www.  
canal-seine-  
nord-europe.fr](http://www.canal-seine-nord-europe.fr)